



## ...et un bonus en cas de location à un enfant

Même s'il est livré meublé et équipé, le studio doit, pour bénéficier de la réduction d'impôt Pinel, être loué dans le cadre d'un bail d'habitation « location nue ». Le loyer est plafonné, ainsi que les ressources du locataire.

Avantage supplémentaire introduit par le dispositif Pinel, le logement peut être loué à un ascendant ou un descendant du contribuable à condition qu'il ne dépende pas du même foyer fiscal, c'est-à-dire qu'il remplisse sa propre déclaration de revenus.

**Optimisation fiscale à tous les étages.** Pour permettre à son enfant étudiant de payer le loyer (et de faire face à ses autres dépenses), le contribuable peut lui verser une pension alimentaire. Celle-ci doit être déclarée par l'enfant mais elle est déductible du revenu imposable de ses parents dans la limite de 5 726 euros cette année.

Voilà une piste d'optimisation fiscale à explorer par tous les parents qui souhaitent investir dans l'immobilier. Qu'ils gagnent ou non au grand jeu du promoteur-constructeur Verrecchia !

### **A propos de Construction Verrecchia**

*Construction Verrecchia est une société de promotion immobilière spécialisée dans le logement.*

*Entreprise familiale créée il y a plus de 55 ans, dirigée aujourd'hui par Marc Verrecchia, elle réalise des résidences haut de gamme employant des matériaux nobles (pierre de taille, ardoise, marbre) qui imposent une architecture de caractère à ses constructions. Elle construit près de 250 logements par an, générant un chiffre d'affaires supérieur à 50 millions d'euros.*

*La société se concentre sur la région parisienne, essentiellement les départements du Val-de-Marne, de la Seine-Saint-Denis et du Val d'Oise, mais elle souhaite élargir son champ d'action aux autres départements franciliens.*

Retrouver en ligne

- [Le communiqué de presse complet](#)
- [La vidéo du programme « Villa du Parc »](#)
- [Les images HD](#)
- [Toutes les informations sur Construction Verrecchia](#)



Contact Presse

**Galivel & Associés - Carol Galivel / Pascale Pradère - 01 41 05 02 02**

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - [galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com) - <http://www.galivel.com>